



Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro: Oléagineux et marchés internationaux

- Oléagineux: marché suisse 1
- Oléagineux, marché internationaux: évolution des prix 2
- Céréales: prix internationaux 3
- Céréales panifiables : bilan provisoire de la récolte 2021 3
- Céréales panifiables : Protection à la frontière 4
- Commentaire : Des marchés mondiaux affolés 4

Oléagineux indigènes : la demande dépasse l'offre

Rétrospective : transformation de la récolte 2020

Les quantités contractuelles pour la récolte 2020 se montaient à 106'000 t de colza, 9'700 t de tournesol et 6'150 t de soja. Une quantité de 12'590 t de tournesol a néanmoins pu être attribuée. La prise en charge de ces quantités supplémentaires par les huileries a été rendue possible par les quantités plus faibles de colza attribuées. La récolte effective de **colza 2020 n'a cependant pas** atteint la quantité sous contrat, avec 88'083 t. Les quantités récoltées de tournesol et de soja étaient également plus faibles,

avec 12'293 t, respectivement 5'247 t.

Les faibles rendements et la demande croissante pour le colza ont pour conséquence, comme **l'année précédente, qu'aucun stock n'est disponible, tant pour le colza classique que pour le HOLL.** Les rendements se situaient à 35.9 dt/ha en moyenne ; ils étaient nettement plus élevés **que l'année d'avant. Au total, 22'000 t de plus que l'année précédente** ont été récoltées. Les rendements de tournesol et de soja, avec 27.2, respectivement 25.8 dt/ha, étaient nettement plus **faibles que l'année précédente, en raison d'une vague de froid au début du printemps et d'une** longue période de sec par la suite. Ces conditions ont péjoré la croissance directement après les semis.

la quantité contractuelle (13'000 t). Des réductions ont été **nécessaires, afin d'éviter une** situation excédentaire et une baisse des prix.

Les estimations actuelles pour la récolte 2021 de colza se situent à **77'000 t, soit nettement en-** dessous de la quantité contractuelle.

Les périodes humides durant le premier semestre ont conduit à **des rendements plus faibles qu'at-** tendus. La pluie a en outre compliqué et retardé la récolte.

Les rendements de tournesols et soja sont également pessimistes, ces cultures préférant la chaleur. Or, de fortes pluies et la grêle ont sévi dans certaines régions,

Bilan des quantités de colza, 2019 - 2021 (t)

	Récolte 2019	Récolte 2020	Récolte 2021
Stocks avant récolte	0	0	0
Quantité récoltée	68'000	88'000	75'000
Quantité transformée par les huileries (Quantité du contrat-cadre)	-68'000 (93'500)	-88'000 (106'00)	-75'000 (106'000)
Solde avant la récolte suivante = quantité en stock	0	0	0

Attributions 2022

La quantité contractuelle de colza pour la récolte 2022 atteint toujours 106'000 t. La transformation **du colza bénéficie toujours d'une** croissance due au remplacement de la très critiquée huile de palme. Pour la première fois, les attributions de colza ont dépassé les 100'000 t (100'306 t). Les quantités attribuées ont continué leur progression au cours des dernières années, même si le potentiel de **commercialisation n'est pas encore** atteint.

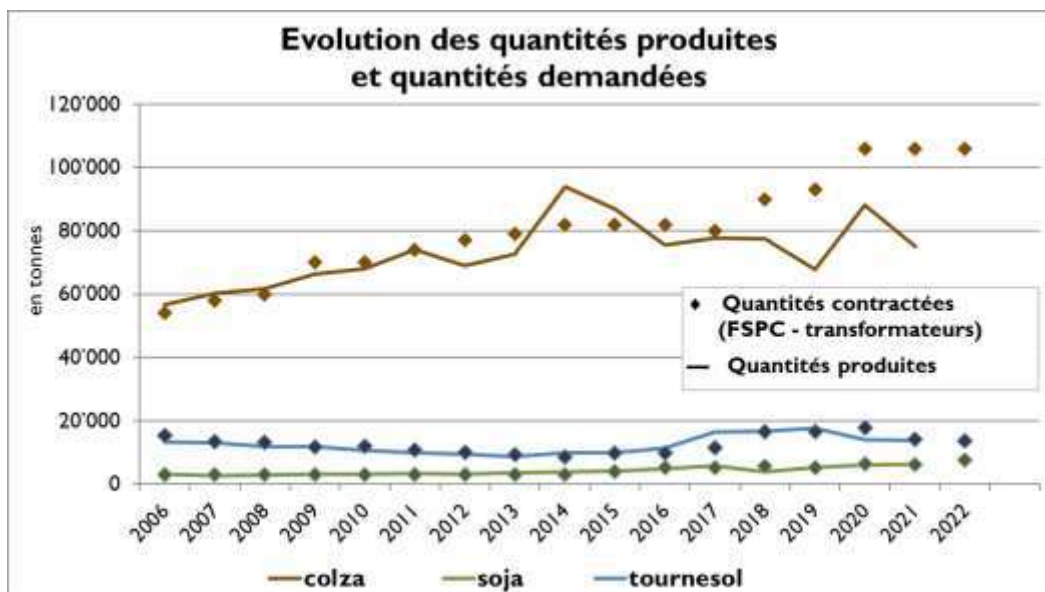
De nombreux producteurs profitent de cette demande en augmentation pour commencer la culture du colza ou pour augmenter leurs surfaces.

Il est également satisfaisant de constater **l'augmentation du tournesol.** Pour la récolte 2022, 15'388 t ont été attribuées (convention : 14'000 t). Des réductions des quantités attribuées ont parfois été **nécessaires, afin d'éviter des excédents** sur le marché qui feraient pression sur les prix.

Les quantités contractuelles de soja ont également augmenté. 4'552 t ont été attribuées sur les 7'500 sous contrat. Les inscriptions sont toujours possibles.

Récolte 2021

Les quantités contractuelles de colza se montent à nouveau à 106'000 t pour la récolte 2021. Comme il ne restait pas de stock, une quantité de 99'000 t a été attribuée sans réduction. Les attributions de tournesol (14'441 t) ont à nouveau dépassé



Sources : FSPC, SwissOlio, swiss granum. Production de la récolte 2021 estimée.

Marché mondial du colza – récolte plus faible que la consommation attendue

Marché international du colza

La récolte de colza 2021, comme les récoltes de manière générale en Suisse et en Europe centrale, était moyenne et a constitué un défi. Les quantités ont reculé en **comparaison avec l'année passée**. Le colza a aussi subi, comme les céréales, des problèmes de germination en raison des récoltes tardives. **Cela n'a cependant pas eu de répercussion sur la qualité de l'huile lors du pressage.**

Même si la quantité attribuée était **légèrement plus élevée que l'année précédente**, la quantité de colza **produite en Suisse n'atteint** largement pas le potentiel de commercialisation.

Le colza est aussi très demandé sur le marché international. Alors que le prix se situait en-dessous des 400 Euros/t il y a une année, il se situe actuellement à plus de 650 Euros/t, des records encore jamais atteints pour du colza.

La demande mondiale en progression doit faire face à une quantité disponible limitée. Selon les estimations internationales, la consommation mondiale pour la saison 2020/2021 se montera à 70.3 millions de tonnes, alors que **l'offre de la récolte de cette année atteindra seulement 68.2 millions de tonnes. Les rendements n'ont pas été faibles seulement en Europe centrale, mais également au**

Canada, un des plus grands exportateurs de colza, avec une quantité produite de 12.8 millions de tonnes cette année, contre 19.5 **l'année passée.**

Les principaux pays importateurs **sont la Chine, l'UE et le Japon. En outre, la hausse des prix généralisée pour les huiles végétales et la diminution régulière des stocks de colza sont responsables des prix élevés. Une détente du marché n'est pas prévue à court terme, même si les surfaces de production vont augmenter pour 2022 en raison des prix élevés et de l'offre limitée. L'UE table sur une augmentation de surface de 7 % pour l'année prochaine.**

Suisse : les prix progressent

Swiss granum, en se basant sur les prix des huiles et des tourteaux, estime les prix moyens aux producteurs, qui augmentent **nettement par rapport à l'année dernière**. Ceux-ci se situent, pour la récolte 2021, à Fr. 93.15/dt pour le colza classique (Fr. 77.95/dt en 2020) et à Fr. 100.55/dt pour le colza HOLL (Fr. 85.00/dt en 2020).

Marché du tournesol et du soja

Marché du tournesol : forte demande

La demande en huiles indigènes est forte. Comme la capacité de pressage des huileries constitue le facteur limitant pour la transformation, la demande ne peut pas encore être couverte.

En Suisse, les oléagineux sont produits sous contrat, afin de répondre au mieux aux besoins du marché. Comme les quantités contractuelles fournies par les

huileries pour le colza ont constamment augmenté au cours des dernières années, la quantité de tournesol souhaitée par les **producteurs n'a pas pu être entièrement** attribuée depuis 2020, par manque de capacité de pressage. Auparavant, la culture du tournesol progressait constamment chez les producteurs.

Comme le colza n'a pas été entièrement attribué pour 2020, cela a libéré des capacités de pressage, **ce qui a permis d'augmenter légè-**

rement les quantités de tournesol. Grâce à des estimations plus précises, les quantités contractuelles ont été légèrement augmentées pour 2021 et 2022, ce qui est réjouissant.

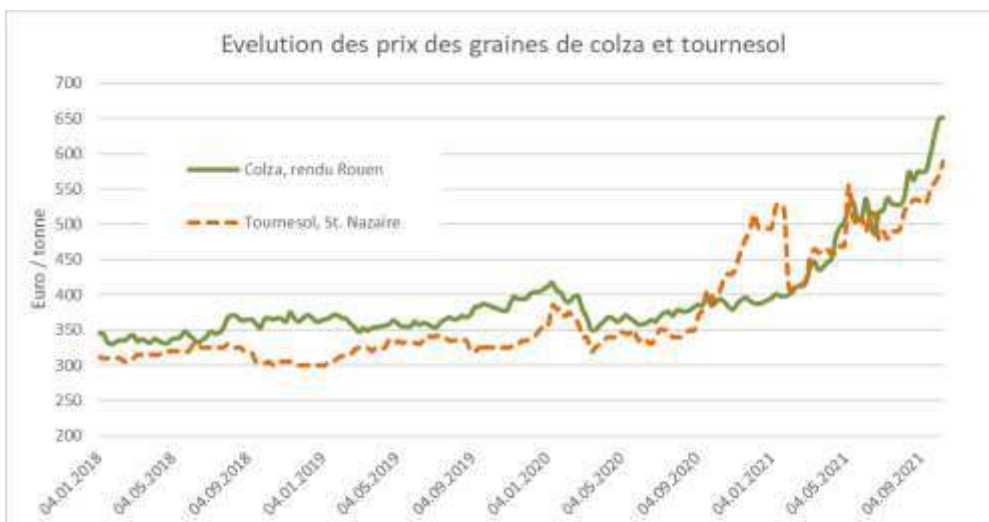
Les prix de la récolte de tournesol 2021 ne sont pas encore connus.

La récolte est en cours au niveau international et les prix sont en progression, comme pour la plupart des oléagineux.

Soja

En Suisse, les prix du soja ont également progressé. Certains labels (par exemple le « Paquet lait » **vaudois) exigent l'utilisation d'aliments suisses, voire produits** localement, ce qui augmente la demande, notamment en protéines.

Les prix internationaux pour le soja sont également élevés. Le **prix de l'huile de soja a doublé, passant de 0.30 Euro par litre l'année** dernière à 0.60 Euro/l cette année. Comme la récolte de cette année se déroule rapidement dans les principaux pays producteurs et que les estimations de récolte étaient très encourageantes, les prix sont restés à un niveau élevé au cours des derniers mois. Les prix sont stables grâce aux stocks relativement élevés, en comparaison avec les céréales et le colza.



Datengrundlagen: Terre-net (Notierungen)

Céréales : Les prix mondiaux les plus élevés pour le blé

Blé international

Les cotations boursières pour le blé sont restées à un niveau élevé **durant toute l'année 2021, dépassant les 200 Euros par tonne. En début d'année, cela s'expliquait par la demande importante. La Chine a d'une part des besoins importants pour la fabrication d'aliments pour ses animaux. D'autre part, des achats stratégiques parfois importants ont été réalisés dans différentes parties de la planète, afin d'assurer la sécurité alimen-**

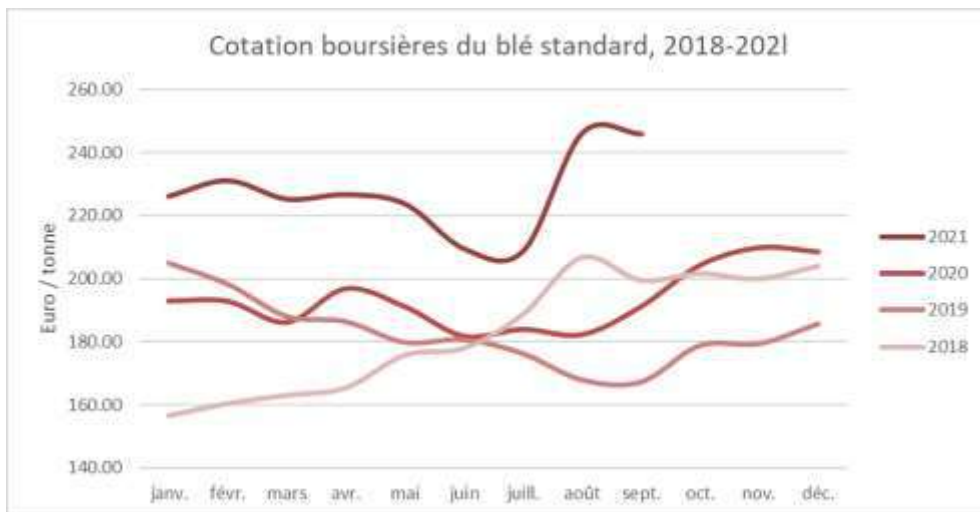
taire des pays dans ces temps de crise.

Au début juin, la situation semblait se détendre et les prix ont baissé aux alentours de 200 Euros/t. Mais **les prévisions d'une récolte difficile ont tout chamboulé.** Les fortes précipitations en Europe centrale ont eu un impact sur la quantité et la qualité. Ainsi, dans **l'UE, seuls 21.5 % des blés ont une bonne ou très bonne qualité, une part très faible par rapport aux 81 % de l'année précédente.** Cette situation se retrouve également en

Russie et au Canada, pays qui ont révisé plusieurs fois à la baisse les attentes qualitatives et quantitatives. Les principaux pays importateurs, tels que **l'Egypte, l'Algérie et la Chine, ont augmenté les quantités importées afin de pallier aux problèmes de qualité.**

En septembre, alors que les quantités finalement récoltées et stockées aux USA restaient en-dessous des attentes des analystes, les prix ont explosé et des pics à plus de 270 Euro/t ont été constatés.

Jusqu'au 26 septembre 2021, les exportations de blé de l'Europe se situaient à 7.2 millions de tonnes, soit presque 2 millions de tonnes supplémentaires par rapport à l'année précédente. Et la demande internationale en céréales ne semble pas faiblir, ce qui soutiendra le niveau de prix durant un certain temps. D'autant plus que la Russie et les régions autour de la Mer noire ont annoncé des surfaces de blé d'automne pour 2022 réduites par rapport à l'année dernière, en raison des conditions météo trop sèches. La FSPC suite avec attention l'évolution des prix internationaux.



Source : finanzen.net

Supplément aux céréales

Le supplément aux céréales pour l'année 2020 est fixé à Fr. 129.-/ha (un franc de plus qu'en 2019). Ce supplément est versé pour les surfaces de céréales fourragères et panifiables. Le budget provient des anciens soutiens à l'exportation de la Confédération.

Céréales panifiables : bilan provisoire de la récolte 2021

Après quatre années où les conditions étaient optimales, la récolte 2021 a soumis les producteurs à des défis importants. Selon les données actuellement à disposition, cette récolte est finalement **moins mauvaise qu'attendue** et la marchandise à disposition permettra de couvrir les besoins des transformateurs sans mesure particulière.

Selon les chiffres (encore provisoires) de swiss granum, la quantité de céréales panifiables propres à la panification devrait atteindre **304'000 t cette année. En détail, ce sont 282'000 t de blé, 17'000 t d'épeautre et 4'000 t de seigle.** Environ 93'000 t de céréales ne correspondant pas aux critères de prise en charge de swiss granum (=déclassements naturels) ont déjà

été déduites de cette quantité finale.

La qualité des céréales panifiables de la récolte 2021, même si elle **n'atteint pas des sommets, reste dans les moyennes des dernières années.** Autrement dit, la qualité peut être considérée comme correcte. Quelques compléments seront néanmoins nécessaires au niveau de la farine pour répondre à des besoins spécifiques.

Le bilan quantitatif de cette récolte a occasionné nettement plus de discussions que les années précédentes : **lors d'une mauvaise récolte, la risque de manque de marchandise rend nerveux les acteurs de la filière.** Nous avons **néanmoins la chance d'avoir eu** quatre bonnes récoltes aupara-

vant, qui ont permis de constituer des stocks utilisables cette année.

La FSPC, au vu des données à **disposition, ne peut faire qu'un bilan global des quantités de céréales panifiables, sans tenir compte des situations spécifiques aux différents labels ou marques.** En considérant des besoins des transformateurs de la récolte 2021, des quantités importables et des stocks, nous constatons que **l'approvisionnement global est assuré et qu'une situation de pénurie pourra être évitée.** En conséquence, il ne sera pas nécessaire **d'augmenter le contingent d'importation pour couvrir les besoins jusqu'à la prochaine récolte, que nous espérons meilleure tant au niveau de la quantité que de la qualité.**

Au vu de la situation particulière de cette récolte, les producteurs attendent des partenaires de la filière (commerçants, meuniers) un comportement adéquat et des prix corrects. Après quatre années excédentaires (2017 à 2020), la commercialisation de la récolte 2021 pourra se faire dans de meilleures conditions, sans ressentir le poids de stocks trop élevés.

Par conséquent, la FSPC s'attend à ce que les producteurs touchent au moins les prix indicatifs négociés au sein de l'interprofession swiss granum pour la récolte 2021 et que les adaptations des droits de douane n'aient aucune conséquence pour la mise en valeur de la marchandise indigène.

Céréales panifiables : Protection à la frontière

La protection à la frontière pour les céréales panifiables se base sur deux éléments : un contingent tarifaire et des droits de douane.

Le contingent tarifaire N°27 se monte à 70'000 t. Il signifie qu'il est possible d'importer 70'000 t de céréales panifiables avec un droit de douane réduit. Ce qui est importé au-delà des 70'000 t subit un droit de douane dissuasif. En chiffre, le taux appliqué aux quantités du contingent se monte à maximum Fr. 23.-/dt, alors que le taux hors-contingent est de Fr. 40.-/dt. Cette protection quantitative est essentielle pour la filière, car elle permet d'éviter des importations massives lorsque les droits de douane sont trop bas. Ce contingent est libéré en 6 tranches au long de l'année (10'000 t en janvier, mars, mai et juillet ; 15'000 t en septembre et novembre) et les quantités libérées restent disponibles jusqu'à la fin de l'année civile (ce qui n'est pas importé au 31 décembre d'une année n'est pas reporté sur l'année suivante).

L'OFAG fixe le droit de douane au début de chaque trimestre, en visant à ce que les prix à l'importation majorés de la charge douanière (droit de douane et contribution au fonds de garantie) atteignent le prix de référence de Fr. 53.-/dt. Si ces prix à l'importation dépassent Fr. 56.-/dt, les droits de douane sont réduits. Au contraire, si les prix à l'importation se situent en-dessous de Fr. 50.-/dt, les droits de douane sont revus, mais la charge douanière ne peut pas dépasser Fr. 23.-/dt. Concrètement, les droits de douane sont réduits lorsque les prix à l'importation sont élevés, mais n'augmentent pas lorsque les prix mondiaux sont très bas. Il s'agit clairement d'une protection des consommateurs, pas des producteurs.

En raison des prix mondiaux élevés annoncés par les importateurs, l'OFAG a baissé de Fr. 4.40/dt la charge douanière pour les céréales panifiables dès le 1^{er} octobre 2021. Cette baisse, difficile à comprendre pour la FSPC, reste-

ra valable tant que les prix à l'importation ne redescendent pas en-dessous de Fr. 50.-/dt. Cette situation est risquée pour les producteurs suisses, particulièrement si les prix européens stagnent durant une longue période aux alentours des 200 Euros/tonne, ce qui ne nécessiterait pas de correction des droits de douane.

Au vu de la faible récolte 2021, les producteurs attendent des partenaires de la filière (commerçants, meuniers) un comportement adéquat et des prix corrects, même après l'adaptation de la charge douanière au 1^{er} octobre. Comme les stocks des dernières récoltes devraient permettre de couvrir les besoins des transformateurs, il n'y aura pas de pénurie sur le marché et une augmentation des importations ne devrait pas être nécessaire. Par conséquent, la FSPC s'attend à ce que les producteurs touchent au moins les prix indicatifs négociés au sein de l'interprofession swiss granum pour la récolte 2021.

Commentaire : Des marchés mondiaux affolés

Les marchés agricoles subissent des fluctuations importantes. On se rend compte que la théorie de l'offre et de la demande ne fonctionne définitivement pas pour les matières premières agricoles, comme on pouvait s'y attendre. Cette théorie, qui veut que les prix augmentent lorsque la marchandise à disposition est limitée, ne tient pas compte de plusieurs facteurs, tels que les prix des autres matières premières (énergie, métaux, bois, etc.), les considérations politiques (restrictions des exportations dans certains pays) ou économiques (trading, coûts et logistique des transports maritimes) qui amplifie les fluctuations « normales ».

La crise du Covid a remis en évidence la fragilité du système des marchés mondiaux et de leur libéralisation. Depuis 2008 et la dernière crise mondiale des subprimes, les marchés agri-

coles sont restés stables hormis quelques fluctuations de courtes durées. Depuis le printemps 2020, les prix restent à un niveau élevé qui peut paraître positif au premier abord, mais qui provoque une instabilité pour la filière céréalière et un risque lorsque les prix redescendent.

La protection à la frontière en vigueur en Suisse pour les céréales panifiables est essentielle pour la filière, en donnant une certaine stabilité dans les prix et au niveau des importations. Mais le système actuel protège aussi fortement les consommateurs, en évitant des hausses de prix des matières premières.

De chaque crise, nous pouvons et devons apprendre quelque chose. La crise actuelle nous rappelle la fragilité du système dans lequel nous vivons. La Suisse ne dispose pas de ressources dans son sous-sol, mais nous disposons

de surfaces agricoles permettant de produire des denrées alimentaires. Il faut tout mettre en œuvre pour que les conditions de productions restent financièrement acceptables pour les producteurs, ce qui nécessite un engagement de nos partenaires de la filière, des consommateurs, de la politique et de l'Administration fédérale qui définit les conditions-cadre.



Fritz Glauser, président



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Berne
Téléphone : +41 31 381 72 03
Télécopie : +41 31 381 72 04
Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Ce numéro clôt la publication des « Bulletins de marché » pour 2021. Le prochain bulletin paraîtra au printemps 2022 et vous informera à nouveau sur différents thèmes d'actualités.

Si un dossier ou un thème spécifique vous intéresse, n'hésitez pas à nous en faire part !